

# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés



**CD OERMINGEN**



Oermingen, le 18 février 2020

## **PRUDENCE EST DE MISE**

Hier en fin d'après-midi, le bureau local SPS est allé rencontrer Mr KABA pour connaître les futurs modalités et conséquences du « projet badgeage » imposé sans sommation par la DAP, afin de pouvoir renseigner au mieux les collègues sur d'éventuelles anticipations à écarter nos changements de services.

En effet, Mr KABA confirme l'application stricte de la circulaire DAP au 1<sup>er</sup> Juillet sur le CD Oermingen avec comme conséquence directe l'interdiction de faire des changements de services, mais l'autorisation sous couvert du planificateur de permutation de service si bien sûr les heures échangées sont à l'équilibre sur le même trimestre. Ce qui devient très compliqué dans certains cas voir impossible de pouvoir permuer. D'ailleurs une note de service apparaîtra très prochainement avec ces maigres infos pour nous préconiser de nous mettre à jour avec les collègues sur nos changements avant le 1<sup>er</sup> juillet .

A l'heure actuelle, la Direction n'est pas capable de nous expliquer plus sur cette fameuse circulaire, prétextant attendre surtout les différents retours de la MA Strasbourg site pilote du projet sur la DISP Grand Est pour pouvoir communiquer plus . Nous ne pouvons vous confirmer si une flexibilité nous sera acceptée pour nos changements de services en 2020. Donc par précaution en vue de cette supercherie et dans l'attente de plus de renseignements, le bureau local SPS vous demande de la prudence chers collègues, de vous organiser au mieux à réduire vos contingents de jours échangés avant le 1<sup>er</sup> juillet pour ne pas se retrouver au pied du mur , c est à dire bredouille !!! Dans cette entretien Mr KABA nous a seulement confirmé certaines modalités horaires comme le compteur arrivée/départ où tout retard et départ anticipé seront déduits, mais par contre que nos sorties de poste de nuit retardées par l'appel seront comptabilisées via une confirmation du gradé de quart en service.

Il est certains que ce type de contrôle et d'interdiction imposés par notre Administration sont une fois de plus des manœuvres pour opprimer et dénigrer le surveillant, elles représentent clairement une énième provocation de nos dirigeants au respect de notre fonction.

**Nous ne nous laisserons pas écraser ainsi !!!**

Le bureau local.